

OBJECTIF(S)

- Maîtriser les mécanismes de l'IR pour aider les bailleurs à déclarer leurs revenus fonciers et à remplir correctement les formulaires déclaratifs

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Gestionnaires locatifs et administrateurs de biens

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- L'impôt sur le revenu
- Les prélèvements sociaux

I - IMPÔT SUR LE REVENU

- Les contribuables
- La notion de foyer fiscal
- Les revenus catégoriels
- Le calcul de l'impôt

II - FISCALITÉ DE LA LOCATION MEUBLÉE

- La catégorie des BIC
- Le loueur meublé professionnel
- Le loueur meublé non professionnel
- Le calcul de l'impôt

III - FISCALITÉ DES REVENUS FONCIERS

- Le régime du micro-foncier
- Le régime réel
- Les charges déductibles
- Le déficit foncier et son imputation

IV - OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- La déclaration des revenus fonciers
- La déclaration des SCI transparentes
- Les sanctions pour défaut de déclaration



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap